

# Couëron création d'une déchèterie

*Pour une meilleure valorisation des déchets*

ma rue  
mon quartier  
ma ville

## Déroulé de la soirée

- Genèse du projet
- La future déchèterie de Couëron
- Participation riverains et usagers
- Echanges

## La genèse du projet

- **2014** : une étude a été menée par Nantes Métropole pour établir un diagnostic des déchèteries sur l'agglomération. Elle a notamment démontré un sous-dimensionnement en capacité de collecte des déchets et d'accueil des usagers sur l'ouest de la métropole, conjugué à l'incapacité à agrandir les deux sites existants, Orvault et Saint-Herblain. Le site de 2,8 hectares localisé à l'angle de l'allée du château et de la rue du Pan Loup à Couëron a été acheté en 2017 par Nantes Métropole pour développer un projet de déchèterie. Cette parcelle fait partie de la zone économique et était auparavant occupée par une entreprise de cimenterie.

## La genèse du projet

- **26 janvier 2022** : une réunion de présentation organisée par Nantes Métropole et la Ville de Couëron a été proposée aux riverains les plus proches de la parcelle. Elle a réuni une dizaine de participants.
- **Avril à mai 2022** : une démarche de dialogue citoyen a réuni un panel de 16 citoyens résidant à Couëron, Sautron, Orvault et Nantes avec pour objectif d'imaginer ce que devrait être une déchèterie métropolitaine en 2040 et d'enrichir le projet de déchèterie de Couëron.
- **29 septembre 2022** : une réunion réunissant des représentants de la collectivité, dont Mahel Coppey et Carole Grelaud, ainsi que onze habitants du village de Brimberne, s'est tenue à Couëron pour répondre aux premières inquiétudes exprimées.

## La genèse du projet

- **2 décembre 2022** : une délibération actant le lancement du projet des abords de la déchèterie par le bureau métropolitain, avec la passation en cours d'un marché de maîtrise d'œuvre sur l'aménagement des abords.
- **14 décembre 2022** : une réponse à l'avis citoyen produit le 24 mai par le panel citoyen a été apportée par les élues pour préciser la façon dont la collectivité s'engage suite à ces recommandations.
- **16 décembre 2022** : une délibération actant du lancement du projet a été adoptée par le Conseil métropolitain, avec la passation en cours d'un marché de maîtrise d'œuvre sur l'aménagement et la construction de l'équipement.

## La genèse du projet

- **10 décembre 2022** : manifestation d'une centaine de personnes sur le site de la déchèterie
- **13 décembre 2022** : réception d'un courrier adressé à Nantes Métropole par Antigone Avocats représentant l'association Village de Brimberne en réaction au projet
- **20 janvier 2023** : réponse de Nantes Métropole à ce courrier
- **2 février 2023** : nous sommes réunis en réunion publique pour présenter le projet aux habitants et permettre l'expression citoyenne

**Y-a-t-il des questions de clarification sur ce rappel des faits ? Sachant que nous allons aborder le projet de façon plus détaillée.**

## Le contexte

- Les déchèteries, **un outil essentiel** pour atteindre les objectifs de réduction et valorisation des déchets métropolitains.
  - **40 %** des tonnages des déchets de l'agglomération transitent par les déchèteries
  - Objectif 2030 : - 20 % de déchets par rapport à 2010  
65 % de valorisation matière  
=> de 444 à **356 kg/an/habitant**
- Un **programme de réhabilitation** des déchèteries
- Un **maillage insuffisant** sur le quart nord-ouest métropolitain
- Des **attentes citoyennes** : conseil des sages, grand débat transition énergétique et convention citoyenne

## **Une déchèterie d'un point de vue réglementaire : c'est une Installation Classée Protection de l'environnement (ICPE)**

- Rubrique 2710-1 pour les déchets dangereux (régime déclaration)
- Rubrique 2710-2 pour les déchets non dangereux (régime enregistrement)

### **Avant toute mise en service**

- Une demande doit être faite, notamment auprès de la DREAL (inspecteurs de l'environnement). Elle doit justifier que toutes les mesures de prévention de risques et des nuisances sont prises en compte
- Une consultation du public est organisée par la DREAL et disponible sur leur site internet et en mairie



## **Dans le cadre de l'arrêté d'enregistrement, il est obligatoire :**

- D'empêcher les envols de poussière et les dépôts de matières diverses
- D'avoir des rétentions pour tous les liquides susceptibles de créer une pollution des eaux ou des sols
- De respecter des niveaux sonores pour le bruit ambiant (analyse tous les 3 ans)
- D'avoir une gestion conforme des eaux avec une analyse par un laboratoire agréé tous les ans

# Couëron création d'une déchèterie

Pour une meilleure valorisation des déchets

ICI



La déchèterie va être construite sur une parcelle située à l'angle de la rue du Pan Loup et de l'allée du château à Couëron.

# Couëron création d'une déchèterie

Pour une meilleure valorisation des déchets

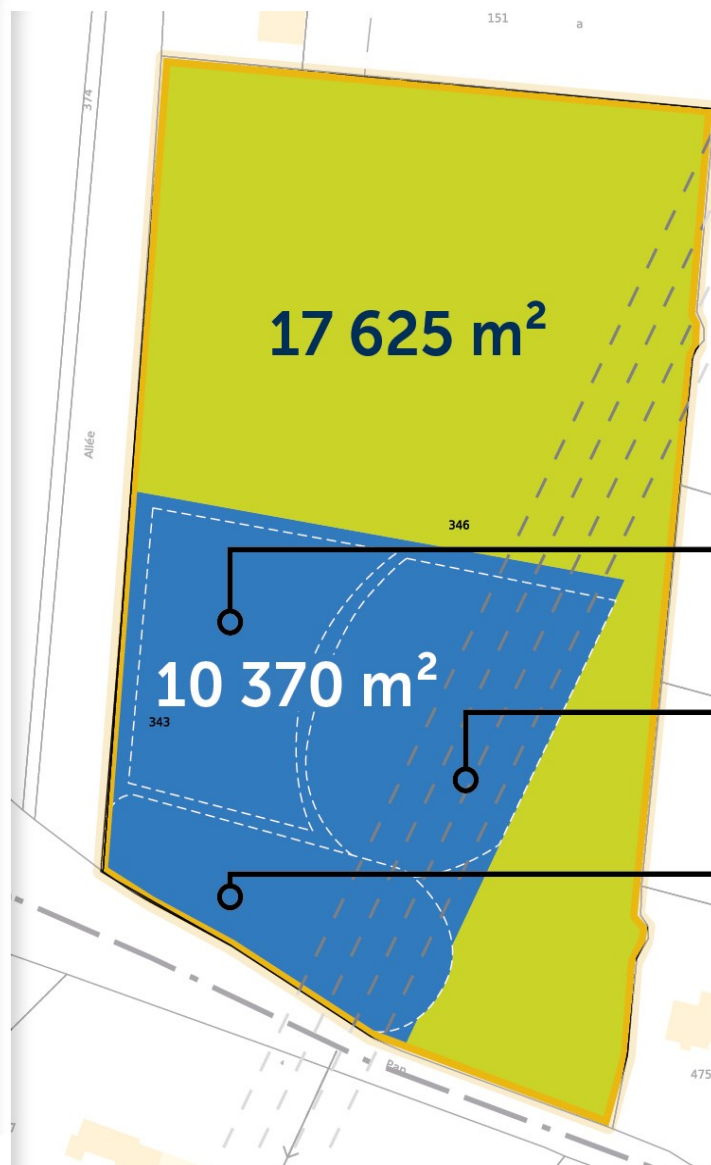
ICI



# Couëron création d'une déchèterie

Pour une meilleure valorisation des déchets

ICI



Zones naturelles protégées :  
**17 625 m<sup>2</sup>**

Zones des espaces occupés par la déchèterie : **10 370 m<sup>2</sup>**

**Prestataires + bâtiments**  
• Manœuvres prestataires

• Circulation  
• Dépôts usagers

**Accès au site**  
• Entrée/sortie  
• Contrôle d'accès

**Ligne à haute tension**

Superficie de la parcelle achetée par Nantes Métropole : près de

**28 000 m<sup>2</sup>**

Superficie construite pour l'équipement : près de 10 000 m<sup>2</sup> pour préserver la zone boisée et humide de 17 000 m<sup>2</sup>

## Dimensionnement de l'équipement

- Captage de **30 %** des tonnages des déchèteries d'Orvault et St Herblain
- **Fréquentation future** : provenance en majorité d'habitants de Couëron et Sautron

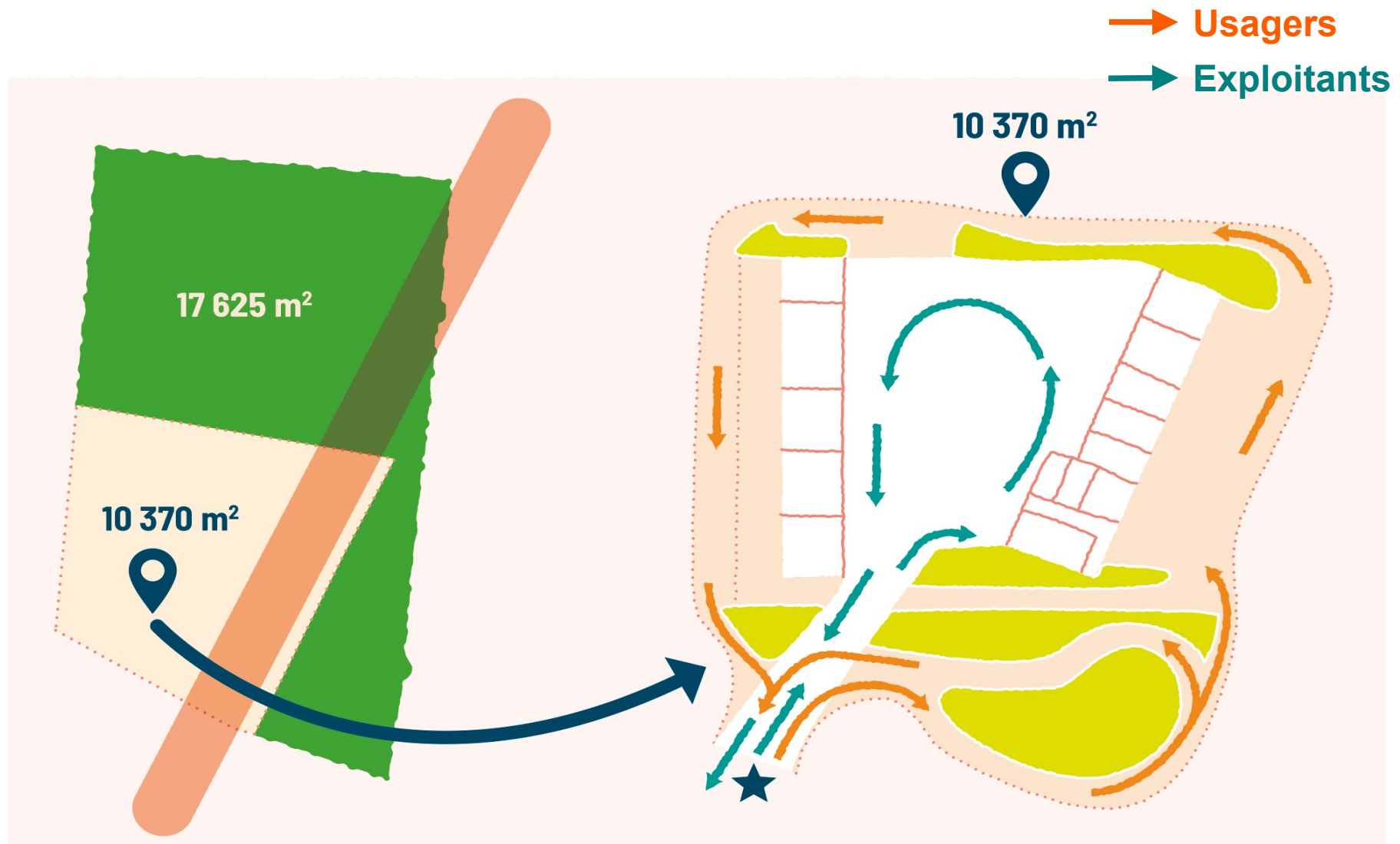


**13 000 T de déchets / an**  
(horizon 2040)

## La future déchèterie de Couëron :

- **Déchèterie « à plat »** afin de faciliter les dépôts des usagers
- **Circuit des usagers** par l'extérieur
- **Contrôle d'accès** et **Boucle de sortie** avant le contrôle
- réservée aux **habitants** de Nantes Métropole (non ouverte aux professionnels)
- **Zone de dépôt pour les ressourceries** du territoire

## Principes d'aménagements



## Les apports de la démarche de dialogue citoyen

*Objectifs de la démarche : faire des propositions à court-moyen et à long terme, pour le projet de Couëron mais aussi les autres déchèteries et la politique publique*

### Concernant la politique publique des déchets

- Renforcement des actions de **sensibilisation sur les déchets verts pour limiter leur apport en déchèterie et les utiliser au jardin (→ compostage, broyage)**  
→ la ville de Couëron soutient ces dispositifs et en assure le relais territorial
- un enjeu fort sur la **communication de proximité : actualisation des supports de communication et des messages délivrés par les ambassadeurs**  
→ la ville de Couëron s'engage à poursuivre la sensibilisation web et réseaux sociaux, + renforcer la diffusion des supports papiers (lieux publics autres que la mairie)

ma rue  
mon quartier  
ma ville



## Les apports de la démarche de dialogue citoyen

### Concernant le programme métropolitain de rénovation-crétion des déchèteries

- Généralisation du modèle des **déchèteries à plat** ;
- **Valorisation des espaces réemploi en entrée de déchèterie** ;
- Réflexion pour l'ouverture de la future **plateforme de valorisation des déchets verts et alimentaire** prévue dans le cadre de la rénovation de la déchèterie de la Prairie de Mauves à l'horizon 2027 ;
- Poursuite de la **formation des agents valoristes**, objectif : former 100 % des agents
- Réflexion avec les acteurs de la filière et les éco-organismes pour **intégrer les nouvelles exigences (jouets, matériel de sport, ...) et pour travailler sur le réemploi des matériaux de chantiers des particuliers (REP)** ;
- Réemploi en proximité : un axe de développement de la collectivité, au travers d'un **maillage territorial des ressourceries**

## Les apports de la démarche de dialogue citoyen

### Concernant le projet de Couëron

- **Multiplication des points de diffusion des supports de communication** ;
- Lancement d'une **étude pour imaginer un système de signalétique -panneautique plus pédagogique** et qui mette en avant les solutions alternatives ;
- Des **agent-es valoristes** pour accompagner les usager·ères ;
- Favoriser une bonne **accessibilité et fluidité du site** (parcours piéton spécifique, points attache vélo, voie de délestage dans l'emprise, séparation flux véhicules particuliers et d'exploitation)
- Viser une **meilleure robustesse, fonctionnalité et durabilité du site par la conception de l'équipement** (matériaux, plan de circulation, ...) + site clôturé, dispositif de vidéoprotection, sécurisation des locaux, exigence de propreté du site
- Confirmation des **études puis de l'aménagement des abords**

## Aux abords de la déchèterie de Couëron

- Véhicules de **+8 tonnes interdits sur la route de Brimberne**
- Aménagement d'itinéraires sécurisés pour piétons et cycles
- Passage de 70 à 50 km/h sur la route du Pan de Loup au moment de l'ouverture de la déchèterie de Couëron
- Prise en compte des différents accès dans l'aménagement (déchèterie, entreprises, allée du château) : lisibilité et visibilité
- Modification de l'espace public de manière sobre, durable et respectueux des identités locales environnementales
- Conservation d'un maximum d'espaces perméables, de fossés

# Couëron création d'une déchèterie

Pour une meilleure valorisation des déchets

ICI



## Périmètre d'étude et d'aménagement de l'espace public



ma rue  
mon quartier  
ma ville

## Calendrier

- **Décembre 2022 : délibérations Bureau et Conseil Métropolitain et lancement des consultations de maîtrise d'œuvre**
- **2023 :**  
**études de conception**  
**réunion de présentation des avant-projets (déchèterie + abords)**
- **2024 :**  
**association du panel citoyen sur le travail de signalétique**
- **2024-2025 : réalisation des travaux**
- **Fin 2025 : livraison de l'équipement**

**Couëron création  
d'une déchèterie**

Pour une meilleure valorisation  
des déchets

ICI



**Merci de votre attention**

**Nous sommes à votre écoute**

ma rue  
mon quartier  
ma ville

[metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)